



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 OCTOBRE 2022

Compte-rendu affiché le : 13 octobre 2022

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Sandrine BERTHET

Membres présents : 35

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, M. François-Xavier PENICAUD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René MAGLIANO, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Anne-Lise LANSAQUE, M. Jean-Baptiste DOZOLME, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, M. Djamel BOUDEBIBAH, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Stéphanie VELLA, Monsieur Filipe GALVAO, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donné pouvoir : 5

Mme Marion CARRIER pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA
M. Albert YOGO pouvoir à M. Marc DUBIEF
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Nathalie BRAMET REYNAUD
Madame Claire DURAND MOREL pouvoir à M. Djamel BOUDEBIBAH
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Lucile MOREL

Membres absents: 3

Mme Valérie BOULARD, Mme Linda TABTE, M. Fatih DEMIRAY

Délibération n°20221006DEL23

VIE ASSOCIATIVE

Centre Social et Culturel Gérard Philipe - Attribution d'une subvention

RAPPORTEUR : M. TARIK EZ ZAJJARI

Mesdames, Messieurs,

Le Centre Social et Culturel Gérard Philipe (CSCGP) a organisé le 3 septembre dernier, au Parc Rosa Parks, une après-midi festive «arts de rue» pour fêter la rentrée 2022/2023 et l'ouverture de la nouvelle saison.

Une journée temps fort sur le quartier animée par la programmation de spectacles d'arts de rue tous publics : « Balade au balcon » - voltige et jonglage avec la Compagnie Virevolt, « Complet'Mandingue », présentation des activités socioculturelles du centre social.

La Ville a souhaité soutenir les actions du CSCGP par l'attribution d'une subvention de 2 500 € afin de couvrir une partie des coûts liés à la programmation des spectacles proposés par l'organisateur. Le coût global du projet supporté par le CSCGP a été de 10 986 €.

La subvention sera versée en une seule fois après réception du compte-rendu financier de l'action et des justificatifs.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution d'une subvention de 2 500 € au Centre Social et Culturel Gérard Philipe,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à réaliser tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD